



VILLE D'ETAMPES

ARRÊTE DU MAIRE

N° VI-AR-2025-DG-65

OBJET : ARRETE PORTANT RETRAIT DE LA DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A MME SANA AABIBOU, 8ème ADJOINTE AU MAIRE

Le Maire de la Ville d'Etampes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-18 et L. 2122-20 ;

VU la délibération n° VI-DEL-2020-016 en date du 5 juillet 2020 fixant à dix le nombre d'Adjoints au Maire

VU la délibération n° VI-DEL-2020-017 en date du 5 juillet 2020 portant élection des Adjoints au Maire

VU le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Mme Sana AABIBOU en qualité de neuvième Adjointe au Maire, en date du 5 juillet 2020,

VU l'arrêté du Maire n° VI-AR-2020-032 en date du 6 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature à Mme Sana AABIBOU ;

VU la délibération n° VI-DEL-2022-001 en date du 16 mars 2022 retirant ses fonctions de 6ème Adjoint au Maire à M. Gilles BAYART, et modifiant ainsi de fait l'ordre des Adjoints au Maire,

CONSIDERANT que Mme AABIBOU est depuis le 16/03/2022 identifiée, de fait, 8ème Adjointe au Maire,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : La délégation de fonction et de signature donnée à Mme Sana AABIBOU, 8ème Adjointe au Maire, par l'arrêté susvisé est retirée à compter du 15 août 2025.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification et de la publicité de cet arrêté. Le recours doit être introduit auprès du Tribunal Administratif de Versailles.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet
- Monsieur le Trésorier Principal
- L'intéressée

Fait à Etampes, le 25/08/25.

Franck MARLIN
Maire d'Etampes

Certifié exécutoire, compte tenu de la publication le :

26 AOUT 2025

Accusé de réception en préfecture
091-219102233-20250825-VI-AR-2025-DG65-AI
Date de télétransmission : 26/08/2025
Date de réception préfecture : 26/08/2025